

Communiqué de presse

Label Territoire Numérique Libre 2019 : début de l'appel à candidature !

Le label Territoire Numérique Libre 2019 est ouvert aux collectivités territoriales françaises (commune, EPCI, département, région) qui favorisent les usages et outils numériques libres. Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 15 octobre 2019 !

Le label Territoire Numérique Libre est organisé par l'association ADULLACT, en partenariat avec plusieurs acteurs du numérique libre et de la sphère publique : l'AFUL, l'APRIL, le Pôle Aquinetic et la commune de Saint-Martin-d'Uriage.

Infos :

<https://territoire-numerique-libre.org/>

Contact :

Béatrice JEAN-JEAN
Responsable Communication
b.jeanjean@adullact.org

Twitter :

@TerrNumLibre #TNL2019

Alors que la souveraineté numérique est plus que jamais au cœur des débats, le label Territoire Numérique Libre a vocation à récompenser et encourager les collectivités qui ont fait le choix de maîtriser la gouvernance de leurs outils informatiques en favorisant les **usages numériques libres, ouverts et collaboratifs**.

Ce label promeut l'utilisation de logiciels libres et formats ouverts pour faciliter les échanges, l'inclusion numérique, ainsi que la mise à disposition des données publiques (Open Data). Il valorise également toutes les démarches et initiatives politiques menées en faveur des licences libres, et les contributions à l'écosystème libre local.

Les dossiers de candidatures permettent au jury d'évaluer les choix techniques et stratégiques de la collectivité candidate en faveur du Libre. Le résultat se traduit par l'attribution d'un label millésimé, gradé de 1 à 5 « copyleft », le niveau 5 représentant une forme d'excellence. Une quarantaine de collectivités ont été labellisées depuis la création du label en 2016.

L'annonce des résultats et la remise des labels auront lieu à l'occasion du prochain Salon des Maires et des collectivités locales en novembre 2019 à Paris.